

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)

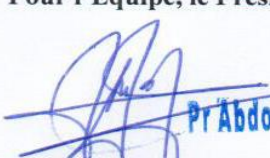


**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE EN
SCIENCES AGRONOMIQUES, OPTION : PRODUCTIONS
ANIMALES ET ELEVAGE DE L'UFR SCIENCES
AGRONOMIQUES, DE L'AQUACULTURE ET DES
TECHNOLOGIES AGRICOLES (S2ATA) DE L'UNIVERSITE
GASTON BERGER DE SAINT -LOUIS (UGB)**

L'équipe d'évaluation :

- Professeur Abdoulaye DIENG, Président ;
- Docteur Khalifa Babacar SYLLA, Membre ;
- Docteur Imam THIAM, Membre ;

Signature :
Pour l'Equipe, le Président



Pr Abdoulaye DIENG
Juin 2016

Table des Matières

Introduction.....	3
1. Présentation du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	6
5. Points forts du programme	12
6. Points faibles du programme	12
7. Appréciations générales	13
8. Recommandations à l'établissement	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	15
10. Proposition de décision.....	15

Introduction

Le présent rapport est relatif à la mission d'*évaluation externe de la licence en Sciences agronomiques, option : Productions Animales et Elevage de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, UFR des Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture et des Technologies Alimentaires (S2ATA)* commanditée par l'ANAQ-Sup. L'équipe d'experts était composée de messieurs :

Pr Abdoulaye DIENG, enseignant-chercheur à l'ENSA/Université de Thiès, Président ;

Dr Khalifa Babacar SYLLA, enseignant-chercheur à l'EISMV, Membre ;

Dr Imam THIAM, Vétérinaire privé, Membre.

Il s'agit d'une évaluation qui s'inscrit dans le cadre de la procédure d'accréditation instaurée par l'ANAQ-Sup, pour se conformer aux standards internationaux d'assurance qualité de l'enseignement supérieur. Elle fait suite à une autoévaluation du programme concerné, réalisée par la structure responsable de la formation sur laquelle elle s'appuie pour vérifier si les référentiels de qualité prédéfinis sont satisfaits ou non. Dans cette perspective, une visite sur site est organisée, après l'exploitation du rapport de l'autoévaluation et des documents annexes, pour contrôler à travers des entretiens avec l'ensemble des acteurs (PER, PATS, étudiants) et des visites de terrain, infrastructures, équipements, environnement), la qualité des standards fixés. L'objectif final étant de formuler des recommandations en vue d'une amélioration ultérieure des maquettes, de la gouvernance et des pratiques, en tenant compte des particularités propres au programme et de son environnement.

1. Présentation du programme évalué

La « Licence en Productions Animales et Elevage (PAE) » est l'un des quatre programmes que l'UFR des Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture et de l'Agroalimentaire (UFR-S2ATA) a mis en place dès sa création en novembre 2010, en même temps que les licences en « Aquaculture (AQUA) », « Productions Végétales et Agronomie (PVA) » et « Technologies Agro-Alimentaires (T2A) ».

Le programme est ouvert aux bacheliers des séries S1, S2, S4 et S5, sauf que pour la première promotion, où deux étudiants de la série L2 (option SVT) ont été admis à le suivre. A ses débuts, l'admission se faisait sur dossier et entretien individuel avec un jury interne, mais depuis deux ans, l'orientation se fait via CAMPUSEN.

Ce programme se déroule en six (06) semestres de trente (30) crédits chacun, conformément au nouveau système Licence-Master-Doctorat (LMD) en vigueur au Sénégal. Il se décompose en Unités d'Enseignements (UE), puis en Eléments Constitutifs (EC) crédités à raison d'un crédit pour chaque tranche de 20 heures.

Les semestres 1 et 2 sont réalisés en tronc commun avec les trois autres licences de l'UFR-S2ATA et portent sur les enseignements de base indispensables à la connaissance des sciences et techniques agricoles.

Les semestres 3, 4 et 5 sont consacrés à la spécialisation, notamment, l'approfondissement des connaissances sur les bases scientifiques des productions animales, la santé, la reproduction, la zootechnie, entre autres. Compte tenu du caractère professionnalisant de la formation, des études de cas sont effectuées par les apprenants à travers un projet tutoré au cours de cette période.

Le cycle de la formation se termine par un stage de fin d'études réalisé en milieu réel au cours du semestre 6. Ce stage est sanctionné par un rapport dont le résultat de l'évaluation par un comité pédagogique fournit le nombre de crédits du dernier semestre.

Les conditions de validation d'un semestre et d'obtention du diplôme de « Licence en Productions Animales et Elevage » sont celles édictées par les nouveaux textes sur le LMD.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation qui nous a été soumis est bien rédigé et succinct. En introduction, il fait l'historique et la présentation de l'UFR S2ATA dont la création en 2010 s'inscrivait dans le cadre de la montée en puissance de l'UGB. Ensuite, le programme est décrit, après un rappel du contexte et de l'environnement institutionnel qui ont justifié sa création dont les différentes étapes ont été décrites. Le cœur du document est constitué par le renseignement des champs d'évaluation et des standards selon le modèle fourni par l'ANAQ-SUP. La fin du document est consacrée aux forces et faiblesses, ainsi qu'à une conclusion déclinant les perspectives du programme. Cette présentation a permis une exploitation facile des données et la vérification des éléments de preuve lors de la visite sur site. Tous les champs d'évaluation ont été renseignés, avec des indications détaillées sur les éléments de preuve annexés. A la fin de chaque champ d'évaluation une synthèse est faite, résumant les éléments qui ont conduit à l'appréciation globale accordée au standard. Cependant, sur la forme, il faut déplorer le fait que certains tableaux soient coupés en deux, séparant les titres et les premières lignes de la partie renseignée. Sur le fond, les arguments développés sont généralement en cohérence avec l'appréciation globale du standard, sauf dans certains cas où l'appréciation finale ne reflète pas des constats donnés dans l'argumentaire. Il s'agit, notamment des standards 2.02 (l'utilisation du syllabus n'est pas encore généralisée et il n'y a pas de processus permettant aux étudiants d'exprimer leur opinion sur les enseignements), 2.03 (les points focaux et la commission assurance qualité ne sont pas encore mis en place au sein de l'UFR et/ou de la section) et 5.05 (le programme ne dispose pas de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés et n'a pas encore la liste retraçant le parcours professionnel de ses anciens étudiants), pour lesquels ils sont supposés atteints, malgré les observations rappelées dans les parenthèses ci-dessus.

3. Description de la visite sur site

3.1. Organisation et déroulement de la visite

Les experts mandatés par l'ANAQ-SUP sont arrivés à Saint-Louis le mardi 19 avril 2016 en début de soirée. Ils ont été installés à l'Hôtel où ils ont eu une séance de travail portant sur l'analyse du rapport d'autoévaluation du programme et l'organisation pratique de la mission.

Le lendemain, mercredi 20 avril 2016 à 8h 30, la visite a débuté par une réunion de prise de contact avec les responsables de l'UFRS2ATA tenue dans le bureau du Directeur de l'UFR sis dans les nouveaux locaux dénommés UGB2. Etaient présents à cette séance, hormis l'équipe d'experts, le Docteur Mateugue DIACK, Directeur par intérim, Dr Amadou Bocar BAAL, Vice-Directeur de l'UFR, Dr Mariama Sène WADE, Responsable du programme (Chef de la Section Production Animale et Elevage), Mr Thierno Khayar KANE, Chef des Services Administratifs de l'UFR, Dr Mariama Ndiaye DIAKHABY, Directrice de la Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'UGB.

Vers 8h 40, nous avons été conduits à la salle de conférence du Centre de Calcul de l'UGB où étaient déjà installées les personnes représentant les différentes composantes de l'UFR et du programme (PER, PATS, étudiants).

Après le mot de bienvenue du Directeur et le tour de table pour la présentation individuelle, le chef de mission a pris la parole pour décliner les objectifs et l'agenda de la visite. Ce qui a permis de valider le calendrier de travail.

Ensuite, Mme WADE enseignante-chercheur et Chef de la Section Productions Animales et Elevage (PAE) a présenté le programme de la Licence PAE. Des échanges sous formes de questions et d'observations ont suivi cet exposé. A la fin des discussions et après une pause-café, la mission a démarré les interviews séparées avec chacune des différentes composantes du programme, à savoir, le PER, les PATS et les étudiants.

Avec chaque groupe d'acteurs, le référentiel des standards a été passé en revue, pour vérifier et approfondir les renseignements fournis dans le rapport d'autoévaluation.

Après la pause-déjeuner, les travaux se sont poursuivis par la visite des locaux (bibliothèque, poulaillers, laboratoires, salles de classe, bureaux des enseignants et de l'administration) qui s'est déroulée de 16 heures à 18 heures.

De retour en salle, vers 18h 15, les experts se sont réunis à huis clos pour exploiter les éléments de preuve mis à leur disposition et discuter de la synthèse à présenter.

Le programme de la journée s'est terminé par une restitution en séance plénière des travaux de la journée regroupant le PER et le PATS du programme.

3.2 Appréciation de la visite sur site

Malgré la chaleur et l'éloignement des sites, les différentes composantes se sont mobilisées sans relâche tout au long de la journée pour apporter les réponses à nos questions. Un bus était mobilisé pour les différents déplacements.

La visite s'est donc très bien déroulée et toutes les facilités nous ont été accordées à cet effet, notamment, la mise à disposition des documents demandés, l'accompagnement et les explications détaillées lors de la visite sur le terrain, la mobilisation d'un bus pour les déplacements.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
<p>Le programme d'études est régulièrement proposé depuis sa création en 2010. Il se déroule normalement ; malgré les perturbations notées dans le cycle académique depuis 2012 et qui concerne l'ensemble des campus universitaires du pays. Ainsi, le délai de trois ans est souvent dépassé avant la sortie d'une promotion.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<i>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
<p>Les objectifs généraux de la formation cadrent parfaitement avec le plan stratégique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis dont la mission affichée est de former des cadres adaptés aux besoins du marché et de contribuer au développement de la vallée du fleuve Sénégal. De manière plus spécifique, le programme ambitionne de contribuer au développement de l'élevage, à travers une formation de type professionnalisant axée sur la transmission de connaissances théoriques, techniques et pratiques.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<i>Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i>
<p>Les responsables du programme manifestent leur ferme volonté d'entretenir avec le monde professionnel des relations solides et durables, à travers l'implication des professionnels dans les enseignement-apprentissages et les organes de gouvernance (conseil d'UFR) et, aussi par la signature d'accords de partenariat. A cet égard, il est à déplorer le fait que la formalisation des relations entre le programme et certains acteurs clés, avec qui il entretient pourtant un partenariat très fort (CIMEL, EISMV, SEDIMA, WAYEMBAM), tardent à se matérialiser, pour sécuriser les activités concernées.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

***Standard 2.01** : les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.*

La Direction et l'administration disposent de procédures de gestion administrative et financière incluant les aspects pédagogiques centralisés au niveau du service pédagogiques (recueil des textes). En effet, le programme est porté par la section qui constitue la cellule de base de l'UFR S2ATA et au niveau duquel existe un Conseil de Section devant entériner toutes les décisions, et où sont représentées les différentes composantes (PER, PATS, étudiants). Les moyens de diffusion des décisions utilisés sont variés, à savoir, procès-verbaux, mailing group, affichage, archivage, etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

***Standard 2.02** : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Plusieurs ateliers, séminaires et réunions ont été tenus pour établir le référentiel de formation. Les enseignants ont bien pris part aux processus décisionnels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

***Standard 2.03** : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Le dispositif d'assurance qualité se résume à : (i) l'existence au niveau de l'UFR d'une commission pédagogique dans laquelle siège le Chef de Section, (ii) l'existence d'une cellule d'assurance qualité et la nomination d'un directeur de la cellule interne d'assurance qualité, (iii) le suivi des enseignements-apprentissages par le remplissage des cahiers de texte. Ce dispositif reste trop centralisé et ne garantit pas une bonne appropriation de la démarche qualité par l'ensemble des acteurs du programme. L'existence d'un démembrement de la cellule d'assurance qualité, au niveau de l'UFR (point focal), voire de la Section, serait plus judicieuse, pour assurer un meilleur suivi et une amélioration continue des pratiques. Le programme compte sur la présente évaluation de l'ANAQ, pour améliorer son offre de formation, signifiant ainsi que le dispositif actuel d'assurance qualité n'a pas donné de résultats dont l'exploitation permettrait une d'améliorer périodiquement l'offre d'études. L'UFR gagnerait à nommer un point focal de la Cellule d'Assurance Qualité, pour se conformer aux directives du Rectorat et de l'ANAQ-Sup.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Une maquette de formation contenant les UE, leurs volumes horaires, leurs crédits, existe pour les trois années de formation. Cette maquette est conforme aux normes du système LMD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'études couvre effectivement les principaux aspects de la discipline, à savoir, la santé et les différentes productions animales (viande, lait, volaille, socio-économie, gestion, organisations d'éleveurs, etc.). Le contenu et l'enchaînement des UE et EC, ainsi que la répartition des EC en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et travaux personnels de l'étudiant (TPE), devraient permettre d'assurer une bonne préparation de l'étudiant au marché du travail (emploi, auto-emploi). Il ressort des discussions que l'approche compétence est utilisée pour former aux différents métiers proposés par le programme. Des efforts ont été faits au niveau central, pour l'harmonisation des méthodes d'enseignement avec l'élaboration d'un modèle de syllabus. Toutefois, la mise en œuvre n'est pas encore effective pour l'ensemble des enseignements. Un guide d'évaluation de l'apprentissage est déjà disponible.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Il existe des dispositions qui sont appliquées par le service pédagogique dans le cadre de l'obtention des attestations et diplômes. Ces conditions sont renseignées dans le rapport d'auto-évaluation et s'appuient sur les textes en vigueur en la matière (décrets 2012-1114 et 2013-14).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Jusqu'à présent, le taux de réussite renseigné est de 100%, même si la durée du cycle dépasse la limite des trois ans impartis à la licence, en raison des perturbations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

La liste des enseignants (permanents et vacataires) du programme fait ressortir un personnel qualifié et expérimenté appartenant à des disciplines variées. On note une bonne complémentarité et une certaine polyvalence dans les profils, facilitant ainsi l'articulation entre les disciplines et la compréhension des apprenants. De même, la diversité de l'origine des enseignants, permanents comme vacataires (enseignement, recherche, secteur privé, agences de développement, organismes publics, etc.), constitue un atout majeur. Toutefois, en l'absence d'une évaluation des enseignements, il n'est pas possible de préjuger sur la qualité des enseignements dispensés par chaque intervenant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement au sein du programme ne constitue pas un critère pertinent pour apprécier le temps réel consacré par chaque enseignant à ce type d'activités. En effet, tous les enseignants du programme interviennent dans d'autres programmes de l'UFR, voire en dehors de l'UFR S2ATA. Aussi, selon les textes en vigueur (loi 81-59), seul le volume horaire consacré à l'enseignement est statutairement défini selon le grade. A cet égard, tous les enseignants permanents du programme s'acquittent de leur charge horaire hebdomadaire. Le temps consacré à la recherche et/ou à l'administration s'avère difficile à évaluer, de l'avis unanime des intéressés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

La mobilité du PER est effective. Elle se décline à la fois à l'échelle interne et à l'échelle externe. A l'interne, l'UFR S2ATA compte au total 20 enseignants permanents dont 4 appartiennent à la section PAE. Les étudiants du programme étant en tronc commun en L1, on peut considérer que tout le PER de l'UFR est aussi du programme, puisqu'intervenant tous dans les enseignements transversaux. A l'externe, l'UFR emploie une centaine de vacataires intervenant dans les différents niveaux et spécialisations, dont une trentaine dans la licence PAE (voir annexes). De même, les enseignants du programme sont sollicités dans d'autres institutions et au niveau d'autres UFR de l'UGB.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Depuis 2013-2014, les conditions d'admission dans le programme sont publiées à travers CAMPUSEN et s'adressent aux bacheliers des séries S1, S2, S4 et S5 qui sont orientés selon leur classement et leur choix. Auparavant, le recrutement était fait directement par l'UFR pour le tronc commun et la répartition dans les différentes sections était effectuée à la fin de la première année selon les aptitudes et la vocation de l'étudiant. Avec le système actuel, les étudiants sont directement orientés dans les sections dès la première année ; ce qui ne semble pas être la meilleure formule selon les responsables du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Aucune discrimination n'est opérée ni lors des recrutements, ni dans la mise en œuvre et l'évaluation des enseignement-apprentissages. Le sex-ratio est toujours en faveur des hommes, quelle que soit l'année d'étude ; le pourcentage de femmes varie de 29 à 34% pour les quatre dernières années.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Aucune mesure spécifique n'est prise pour encourager la mobilité des étudiants. Il n'y a pas d'échanges d'étudiants avec d'autres institutions universitaires, malgré l'existence de programmes de mobilité au sein de l'UGB (HAAGRIM, DREAM, ANGLE); ces derniers étant réservés aux étudiants en Master et Doctorat.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants semble adéquat, en raison du dispositif mis en place et qui prévoit la répartition des étudiants entre les enseignants pour le suivi des parcours, la réalisation de projets réalisés en tutorat et les stages de fin d'études. Par ailleurs, le PATS est impliqué dans cet encadrement à différents niveaux, notamment, lors des stages, des sorties de terrain et des TP ou TD. Ce dispositif n'étant pas encore évalué, il n'est pas possible de juger de son efficacité. Avec l'augmentation des effectifs d'étudiants qui ont été triplés en l'espace d'une année pour l'UFR, il est à craindre une baisse d'efficacité, dès lors que le corps enseignant n'a pas évolué en nombre. A cet égard, le renforcement du personnel d'appui (techniciens) serait d'un grand secours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l’insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme n’a pas mis en place un dispositif et ne dispose pas de moyens spécifiques pour faciliter l’insertion de ses diplômées. Cette question est directement gérée par la Direction de la Prospective, de l’Insertion et de l’Innovation rattachée au Rectorat de l’UGB. Toutefois, certaines initiatives sont prises de façon informelle par des membres du PER, suivant leurs réseaux de connaissances, pour faire des recommandations aux étudiants. Le répertoire des diplômés retraçant leur parcours professionnel et leur situation actuel est disponible (annexe 3). Il concerne seulement deux promotions dont certains étudiants sont de retour à la section pour la poursuite de leurs études en Master.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d’évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d’études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme utilise en partage avec les autres programmes de l’UFR un amphithéâtre, trois laboratoires, une salle de travaux pratiques, quatre salles de cours de 50 places et deux salles de cours de 20 places. A noter également la construction en cours de cinq nouveaux laboratoires qui devront être partagés entre les quatre sections de l’UFR-S2ATA. Dans un tel dispositif de mutualisation, les conflits d’intérêt sont à craindre entre utilisateurs. Toutefois, l’existence d’un outil de gestion au niveau central (logiciel), permet de rassurer sur l’utilisation optimale de ces infrastructures et l’accès équitable à tous. Par ailleurs, le programme dispose d’une ferme d’application, avec deux poulaillers pouvant abriter respectivement 1000 et 2000 poulets de chair. Sur le plan des équipements, le programme a acquis récemment, dans le cadre du CDP, un important lot de matériels de laboratoire et d’élevage (batteries de poules pondeuses, cages à lapins, etc.). Cet ensemble d’infrastructures et d’équipements devrait permettre de réaliser les objectifs du programme ; même si des améliorations sont toujours possibles et souhaitables. Dans cette perspective, il faudra dans les meilleurs délais procéder à l’installation du matériel nouvellement acquis et penser au recrutement de techniciens pour leur utilisation optimale et leur entretien. Aussi, la centralisation des activités de la ferme sur les poulets de chair devrait être corrigée par la création de nouveaux ateliers sur les autres types productions (lait, viande), pour réduire voire supprimer la dépendance vis à vis de l’extérieur. Aussi, la diversification des spéculations sur les volailles (espèces autres que le poulet) serait bénéfique. Sur le plan financier, la

centralisation de la gestion au niveau UFR et Rectorat ne permet pas de faire une analyse détaillée à l'échelle spécifique du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Le programme a des objectifs clairement définis qui sont en adéquation avec le plan stratégique de l'UGB et les orientations de la politique de développement économique et social du gouvernement ;
- Il est régulièrement proposé aux apprenants, malgré les perturbations enregistrées au cours de ces dernières années et bénéficie d'un environnement universitaire propice à l'émulation scientifique et à la recherche de connaissances ;
- Les maquettes proposées sont bien structurées et prennent en compte le caractère professionnalisant de la formation, avec une réelle implication du milieu socioprofessionnel dans la mise en œuvre ;
- Le personnel enseignant et de recherche (PER), dont les compétences sont avérées dans des domaines variés, se montre très dynamique et motivé, malgré son nombre réduit ;
- Les différentes composantes (PER, PATS, étudiants) font preuve d'un engouement et d'un engagement très forts pour leur programme. Les étudiants se sont montrés très passionnés et déterminés ;
- Le cadre normatif de la gouvernance interne est bien défini ;
- Le partenariat établi avec les professionnels de la région et des autres localités du pays est productif ;
- Le bon climat social qui règne entre les différents acteurs (PER, PATS, étudiants) est très favorable ;
- Le potentiel de développement du programme est réel, en raison des marges de progression possibles, avec les acquisitions nouvelles et à venir (salles de classe, laboratoires, équipements, etc.).

6. Points faibles du programme

- L'effectif du personnel enseignant permanent propre à la Section PAE est encore faible (04), particulièrement pour la spécialité « productions animales » (01) qui constitue le cœur de métier de la formation ;
- L'insuffisance de techniciens de laboratoire et de terrain, pour un meilleur encadrement des étudiants, le programme ne dispose actuellement que d'un seul technicien ;

- L'insuffisance du dispositif et des mécanismes d'assurance qualité (nomination de responsables qualité aux niveaux UFR et Section, généralisation du syllabus, évaluation des enseignements, etc.), d'où la difficulté de porter un jugement sur l'efficacité réelle du programme et de proposer des améliorations continues ;
- L'existence de laboratoires bénéficiant d'équipements modernes mais qui ne sont pas opérationnels ;
- Le manque de diversification des activités au niveau des ateliers de production à la ferme. Seule la production de poulets de chairs fait l'objet d'une activité soutenue, avec l'existence de deux poulaillers ;
- La plupart des collaborations avec les partenaires cités se fait de façon informelle, malgré le rôle central que jouent certains d'entre eux dans la mise en œuvre du programme (TP et TD effectués hors du campus). Cette situation n'offre aucune garantie quant à la pérennisation des activités concernées ;
- Le défaut de connexion à l'intranet de l'UGB qui, depuis le déménagement des bureaux de l'UFR dans les nouveaux locaux sis à UGB2, entrave la gestion informatisée des notes et du parcours de l'étudiant.

7. Appréciations générales

La création du programme répond à une demande potentielle, car le manque de cadres intermédiaires dans les domaines de l'élevage et des productions animales sur le marché du travail est une réalité qui contraste avec les orientations vers la professionnalisation et la modernisation du sous-secteur de l'élevage déclinées par les pouvoirs publics et le secteur privé. Les maquettes proposées ont été conçues de façon inclusive et partagée avec l'ensemble des acteurs concernés, justifiant ainsi leur cohérence par rapport à l'objectif visé d'une formation de type professionnalisant. Après deux promotions déjà sorties, le programme s'est enrichi d'une certaine expérience qui lui permet d'ajuster son approche et, le cas échéant, d'améliorer sa mise en œuvre. Le professionnalisme de l'encadrement (PER, PATS), l'engagement et la motivation des différents acteurs (PER, PATS, étudiants), sont autant d'atouts qui contribuent à sa réussite dans le contexte actuel de montée en puissance du programme. Malgré les nombreuses contraintes (insuffisances de locaux, d'équipements, d'enseignants, de techniciens, de moyens financiers, etc.), le programme se déroule normalement depuis sa création, grâce à des partenariats soutenus avec le monde professionnel qui est impliqué à tous les niveaux (gouvernance, cours, TD, TP, stages). C'est dire l'importance de ces collaborations qui, du reste, ne sont pas sécurisés par la signature d'accords de partenariats. L'acquisition de nouveaux locaux (salles de TP, laboratoires, bâtiments d'élevage) et d'équipements ne devrait, cependant, pas affaiblir ces types de relations très stratégiques. Les insuffisances notées dans la mise en œuvre du programme à travers certains standards non atteints ne sont pas de nature à remettre en cause, ni la pertinence, ni l'efficacité de la formation, encore moins l'atteinte des objectifs initiaux visés. Elles sont généralement mineures et sont liées au processus d'apprentissage à la démarche qualité nouvellement introduite par l'ANAQ-SUP et qui s'appliquent à tous les programmes antérieurs. C'est le cas

du dispositif de gestion de la qualité, ou la connexion à l'intranet de l'université, qui nécessitent très peu d'efforts, notamment la prise de notes de service désignant un point focal et l'activation de la connexion intranet. Malgré l'inexistence de statistiques et d'un dispositif formel pour faciliter l'insertion des diplômés, la situation ne semble pas être préoccupante, selon les informations reçues. Toutefois, avec la massification en cours (doublement des effectifs), cette question devrait être centrale, pour les années à venir. A cet égard, il faut signaler que l'affectation des bacheliers via CAMPUSEN, constituerait un handicap pour la détection des aptitudes et des vocations chez les étudiants.

En effet, en raison du caractère professionnalisant de la formation, les aptitudes pratiques constituent un élément déterminant pour l'orientation de l'apprenant ; or, cette dimension ne peut être prise en compte avec le système CAMPUSEN. D'où la nécessité d'un vrai tronc commun à l'issue duquel l'étudiant serait orienté vers l'une ou l'autre section de l'UFR-S2ATA, selon ses aptitudes.

8. Recommandations à l'établissement

Les recommandations ci-après sont formulées à l'endroit des acteurs du programme :

- Procéder à la nomination de responsables et points focaux de l'assurance qualité aux niveaux de l'UFR et de la Section et rendre opérationnelle la Commission Assurance Qualité de l'UGB ;
- Généraliser l'utilisation du syllabus, pour tous les enseignements et promouvoir un mécanisme d'évaluation de ces enseignements ;
- Renforcer le personnel enseignant permanent propre à la section en spécialistes des « productions animales » (lait, viande, etc.) ;
- Renforcer le personnel d'appui par le recrutement de techniciens de laboratoire et de terrain (Ingénieurs des Travaux d'Elevage, Agents Techniques d'Elevage) ;
- Rendre fonctionnels, les laboratoires existants et procéder à l'installation des équipements disponibles ;
- Diversifier les activités menées au niveau à la ferme par la mise en place de nouveaux ateliers (petit élevage, bergerie, chèvrerie, embouche, etc.). A cet égard, l'installation du matériel d'élevage acquis dans le cadre du CDP devrait être réalisée. De même, la mise en place de parcelles fourragères à titre de démonstration est possible et peu coûteuse, eu égard à la disponibilité de l'eau et de terres ;
- Créer les conditions garantissant la pérennisation des activités menées dans le cadre des partenariats stratégiques par la signature d'accords de collaboration avec les structures concernées ;
- Établir la connexion à l'intranet de l'UGB les nouveaux locaux de l'UFR-S2ATA, notamment les services pédagogiques.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Il est recommandé à l'ANAQ-Sup :

- D'accompagner l'institution (UGB, UFR 2ATA) et le programme dans la mise en place et l'opérationnalisation des organes d'assurance qualité par le suivi et le renforcement des compétences ;
- De sensibiliser la tutelle sur les inconvénients du système actuel d'orientation des nouveaux bacheliers à travers CAMPUSEN, en vue de son adaptation à la spécificité de ce type de formation.

10. Proposition de décision

La mission d'évaluation propose **l'accréditation** de la Licence Productions Animales et Elevage de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Annexes : Fiche de visite des locaux

Locaux bibliothèques/centres de documentation

Points forts	Le conservateur semble motivé et dynamique. Il a déjà mis en place un système de gestion documentaire et envisage plusieurs projets de développement de son service. Il dispose d'une bibliothèque numérique riche de 465 000 articles.
Points faibles	La bibliothèque de la section est en phase de mise en place (créée depuis 2014); c'est pourquoi elle dispose d'un nombre très réduit de titres (724 titres).
Idées et solutions innovantes	Intégrer les réseaux de centres de documentation spécialisés dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et des technologies agroalimentaires et centraliser le fonds documentaire spécialisée se trouvant à la bibliothèque centrale, pour le rapprocher des utilisateurs potentiels.
Possibilités de développement	La marge de progression est très grande, eu égard à la jeunesse de cette structure.
Remarques et recommandations	En raison du faible niveau du fonds documentaire, l'accent devra être mis sur l'acquisition de nouveaux ouvrages et l'intégration des réseaux existants, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale.

Amphis/salles de cours

Points forts	La réalisation de nouvelles infrastructures (UGB2) a permis de combler le déficit en salles de classe. La section utilise en partage un amphi de 250 places et une multitude de salles de cours permettant le déroulement normal des enseignements.
Points faibles	Il n'existe pas de salles de cours dédiées spécifiquement à la section.
Idées et solutions innovantes	Veiller à une bonne programmation de l'utilisation des salles de classe par les différentes sections.
Possibilités de développement	Envisager des salles de classe dédiées pour les étudiants en mémoire de Licence.
Remarques et recommandations	Avec l'ouverture de la formation au Master, il faudra veiller à disposer de salles de classe dédiées à la section et à mettre en place un système de gestion.

Les laboratoires/ équipements

Points forts	Deux nouveaux laboratoires viennent d'être réceptionnés au niveau du campus pédagogique et un autre sur le site de la ferme. De plus, un lot important de matériel est acquis dans le cadre du CDP et cinq nouveaux laboratoires sont en cours de construction pour les quatre sections de l'UFR.
Points faibles	Il n'existe pas de laboratoire spécialement affecté à la section. Le matériel reçu n'est toujours pas installé et la Section ne compte qu'un seul technicien de laboratoire.
Idées et solutions innovantes	Installer le matériel de laboratoire disponible en veillant à une bonne articulation entre les différentes sections. Penser à recruter des techniciens spécialisés dans les différents domaines des productions animales (bromatologie, physiologie animale, etc.).
Possibilités de développement	Mettre en place des laboratoires spécialisés dédiés à la section et envisager ultérieurement la création de laboratoires de recherche.
Remarques et recommandations	Il n'a pas été possible d'apprécier le potentiel réel de la section en laboratoires et salles de TP, les infrastructures étant partagées avec toutes les autres sections de l'UFR. De plus, la non installation du matériel disponible n'a pas permis de voir dans quelle mesure les TP et TD de la Section sont réalisables. Avec l'achèvement des cinq nouveaux laboratoires en construction, il serait souhaitable de disposer de laboratoires dédiés à la section. Aussi, le recrutement de techniciens de laboratoires serait bénéfique pour une utilisation optimale et un bon entretien du matériel.

La scolarité

Points forts	Environnement favorable : il existe à l'UGB un dispositif de gestion informatisé du parcours de l'étudiant.
Points faibles	Depuis le déménagement des services de la pédagogie dans les nouveaux locaux de l'UGB2, il y a une déconnexion avec le système intranet de l'UGB. Ainsi, l'archivage et la gestion des notes sont faits localement avec le logiciel EXCELL, occasionnant des retards dans leur traitement.
Idées et solutions innovantes	Accélérer la mise en réseau de l'UFR et de la section sur l'intranet.
Possibilités de développement	La gestion centralisée des vacataires (plus de 100 pour l'UFR) est une donnée à maîtriser, pour assurer le développement de la pédagogie, car elle est souvent à l'origine de ratés dans la programmation des enseignements.
Remarques et recommandations	Le service pédagogique semble être bien rodé dans ses tâches (programmation des enseignements, diffusion de l'information, relation avec les étudiants et vacataires, organisation des contrôles et examens, etc.), cependant, l'indisponibilité de l'intranet constitue un

	handicap qui devrait être levé dans les meilleurs délais, pour une plus grande efficacité et efficacité du personnel qui semble être surchargé de travail.
--	--

Le bloc administratif

Points forts	Tout est flambant neuf.
Points faibles	Le nombre d'enseignants par bureau est parfois très élevé.
Idées et solutions innovantes	Une solution est en vue, avec l'installation des modules du FESMAN.
Possibilités de développement	RAS
Remarques et recommandations	Finaliser l'installation des modules du FESMAN, pour améliorer les conditions des PER.

Le dispositif d'hygiène, d'environnement et de sécurité

Points forts	Non renseigné
Points faibles	Non renseigné
Idées et solutions innovantes	Non renseigné
Possibilités de développement	Non renseigné
Remarques et recommandations	Non renseigné

Les espaces étudiants

Points forts	Environnement général de l'UGB favorable : campus, espaces sports et loisirs, cantine, boutiques, etc.
Points faibles	RAS
Idées et solutions innovantes	RAS
Possibilités de développement	RAS
Remarques et recommandations	RAS